

distingués, qui ont déjà beaucoup fait en faveur de l'œuvre qui nous intéresse à un si haut degré : nous voulons parler de M. l'abbé C. A. Beaudry, de la de la Présentation, district de St-Hyacinthe, P. Q., de M. l'abbé Morin, du Mile. End, Montréal, du Rév. Père Blais, O. M. I., église St-Pierre, Montréal.

Avec une pareille organisation, les amis du Nord-Ouest et de Manitoba ne peuvent manquer d'y attirer un grand nombre de colons qui ne manqueront d'y trouver tous les avantages qu'ils peuvent désirer comme agriculteurs.

Fromage de la province de Québec sur les marchés étrangers.—La fabrication du fromage étant actuellement l'industrie agricole la plus payante et la plus propre à améliorer les terres épuisées, elle est plus générale et en plus grande pratique en Canada comme aux Etats-Unis; pour cette raison, il s'est établie, pour la vente du fromage, une rivalité bien justifiable, si en certains lieux on n'avait pas recours à la supercherie pour déprécier le fromage de la province de Québec.

Quelques exportateurs du fromage de la province de Québec ont été informés qu'en Angleterre des agents intermédiaires, moyennant finance, se prétaient à déprécier le fromage de la province de Québec, pour mieux faire valoir le fromage fabriqué ailleurs. Pour cela ces agents classent tout le fromage de mauvaise qualité qu'ils reçoivent, de quelque provenance qu'il soit, et ils le classent sous l'étiquette de *french cheese*.

C'est un moyen de déprécier, même la vente de tous les produits agricoles de la province de Québec. Il a été reconnu, par les expositions de fromage qui ont eu lieu en Europe, que le meilleur fromage fabriqué en Amérique, était celui de la province de Québec. Il peut arriver parfois qu'une certaine quantité de fromage, pauvrement emballé, se soit détérioré sur la route, mais c'est l'exception.

Dans tous les cas, pour éviter ces accidents et faire cesser la supercherie à l'égard du fromage de la province de Québec, les cultivateurs ne sauraient mieux faire que d'encourager la formation de syndicats qui auraient charge de prendre leurs intérêts au point de vue de la fabrication du fromage et de la vente pour l'exportation. Ces syndicats adopteront une marque de commerce pour le fromage de la province de Québec, cette marque devant être uniforme et être utilisée par les membres du syndicat.

CAUSERIE AGRICOLE

Congrès des cultivateurs de la province de Québec

Cette semaine de nombreux amis de l'agriculture se sont donné le luxe d'un "Congrès des cultivateurs", réunissant sous un même toit tous les partisans zélés de l'agriculture, afin de discuter ensemble les questions les plus propres à intéresser les cultivateurs et à leur assurer la plus grande somme possible de véritable richesse, à tous les points de vue; on y a suggéré différents moyens de favoriser davantage les industries agricoles et de propager d'une manière plus générale l'enseignement de l'agriculture.

A ce congrès, il a été démontré aux cultivateurs que pour l'agriculture, comme pour le commerce et l'industrie, les associations leur étaient absolument nécessaires, quel qu'en soit le nom, pourvu qu'elles visent au même but : travailler au bien-être moral, physique et matériel de la classe agricole. Sous un gouvernement qui provoque l'établissement de ces associations, qui les désire et les encourage, elles ne tarderont pas à rendre au pays des services dont on ne peut mesurer aujourd'hui toute l'étendue, ni l'importance.

On n'en peut douter, ces associations pourront sûrement relever l'industrie de la plus nombreuse comme de la plus importante classe de notre pays, et partant contribuer à augmenter indéfiniment sa richesse agricole. C'était donc, pour les hommes influents et pour les amis des véritables intérêts du pays, un devoir de les recommander, de les expliquer et de les organiser. C'est ainsi qu'à ce premier "Congrès des cultivateurs," la présence des hommes les plus distingués de notre province s'y faisait tout particulièrement remarquer, et qu'ils ont félicité chaleureusement les promoteurs et les organisateurs de ce premier congrès des cultivateurs.

A ce congrès que Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Chapleau, NN. SS. l'archevêque Duhamel et l'évêque Gravel, accompagnés d'un grand nombre de prêtres ont honoré de leur présence, on voyait se grouper avec la plus vive satisfaction et empressement les honorables Conseillers législatifs, les membres de l'Assemblée législative, les députés des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles; et au nombre des six cents représentants de la classe agricole, des orateurs habiles à traiter les diverses questions désignées dans le programme; des conférenciers dont l'expérience théorique et pratique